

Modalités de candidature en Parcours Communication (L2 et L3)

Le Parcours Communication est **sélectif**.

Pour l'année 2024-2025, il est ouvert en Licence 1, 2 et 3 dans les mentions suivantes :

- Lettres
- Histoire
- Philosophie
- Géographie et Aménagement
- Langues, Littératures et Civilisations Etrangères et Régionales – Anglais
- Langues, Littératures et Civilisations Etrangères et Régionales – Espagnol

La candidature se fait sur e-candidat : <https://candidatures.u-pec.fr>

Trois cas de figure :

1) **Pour les étudiants qui suivent déjà le Parcours Communication en L1**, il suffit d'envoyer une demande de réinscription par mail auprès du secrétariat (parcourscom-llsh@u-pec.fr), **en juillet**, dès les résultats de l'année connus, en complément de la réinscription administrative en ligne dans l'année suivante (<https://www.u-pec.fr/fr/etudiant-e/candidature-et-inscriptions/inscriptionset-reinscriptions-administratives>).

2) **Les étudiants qui suivent déjà le Parcours Communication en L2 sont inscrits d'office en Parcours Communication en L3.**

2) **Les étudiants qui candidatent pour rejoindre le Parcours Communication en L2 ou L3** doivent impérativement déposer un dossier de candidature sur la plateforme E-candidat à **partir du lundi 31 mars 2025** (<https://candidatures.u-pec.fr/ecandidat/#!accueilView>), composé des pièces suivantes :

- une lettre de motivation détaillée, rappelant l'année de formation et la mention choisie, à l'attention de Mme Anne Granger,
- le relevé de notes de l'année précédente,
- un CV détaillé précisant adresse mail et coordonnées téléphoniques,
- une copie des relevés de note / résultats du baccalauréat et des années d'études supérieures antérieures.

Tous les fichiers joints doivent être nommés selon ce modèle : « NOM L2 ou L3 CV ».

Date limite de dépôt du dossier de candidature : Vendredi 20 juin 2025

Dans la limite des places disponibles, une **seconde session** pourra être organisée, **à partir du 18 août et jusqu'au 4 septembre 2025** dernier délai. Les modalités de candidature sont identiques.

Après évaluation des candidatures, les avis seront transmis aux candidats via la plateforme. Pour les étudiants intégrant à partir de la L2 ou L3 une des mentions précédemment citées, l'admission dans le Parcours Communication est proposée sous réserve d'acceptation dans la mention.

Pour plus de renseignements, adressez-vous au secrétariat du département de Communication : parcourscom-llsh@u-pec.fr